

Médecins



© 2015 Les Echos Publishing

Un rapport parlementaire vient de dresser un constat préoccupant sur notre système de permanence des soins (PDS), après avoir mené 18 mois d'enquête.

Ce rapport constate tout d'abord, comme l'avait déjà fait l'Ordre des médecins, que le volontariat des praticiens est en baisse. En 2013, le pourcentage des médecins volontaires est supérieur à 60 % dans les deux tiers des départements, alors que c'était le cas dans 73 % des départements en 2012. Cette érosion s'explique notamment par des inégalités territoriales (notamment dans les EHPAD) ou encore par certains secteurs de garde parfois très vastes. Quant aux agences régionales de santé (ARS), selon le rapport, elles ont mis en place des solutions sans véritable stratégie, comme l'arrêt des gardes en nuit profonde au profit de l'hôpital. Les coûts de la PDS sont également pointés du doigt : ils sont en augmentation, avec de fortes disparités par région. Enfin, le rapport constate une confusion des patients qui ont du mal à s'y retrouver dans les numéros d'appels (le 15, le 18, les numéros particuliers).

Pour répondre à ces différents dysfonctionnements, plusieurs solutions sont évoquées. Par exemple de revoir la structuration de l'offre, en développant les maisons médicales de garde, avec des critères d'implantation adaptés aux besoins des usagers et des moyens de transport déclenchés par le médecin régulateur plus étendus pour les patients sans moyens de locomotion. Les médecins pourraient également être

sensibilisés dès leurs études à la régulation téléphonique et l'on pourrait permettre aux médecins remplaçants et aux praticiens salariés des centres de santé de participer aux gardes.

© 2015 Les Echos Publishing